Les ROBIN et l'Ordre de Malte

***

Deux Grands Prieurs de Toulouse

Un Grand Commandeur et Bailli

Deux Commandeurs

Neuf Chevaliers, dont plusieurs renoncèrent pour diverses raisons

Nota : Pour raison de simplification nous utiliserons toujours la désignation « Ordre de Malte » et « chevalier de Malte » alors que l'on pourrait aussi bien dire « de Saint Jean de Jérusalem », qui est en fait celle que l'on retrouve le plus souvent dans les archives et qui est naturellement plus générale puisque l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ne s'est installé à Malte qu'en 1530 après la perte de Rhodes. Mais les ROBIN n'ont connu que la période « maltaise ».

Denis Marin et Joseph Petit, février 2018

Paul-Antoine II de ROBIN de GRAVESON

1587 - 1674

Receveur du Grand Prieur de Toulouse

Receveur du Grand Prieur de Saint Gilles

Commandeur d'Avignon

Grand Prieur de Toulouse

Les débuts dans l'Ordre

Paul-Antoine II, fut le premier des ROBIN chevalier de minorité de l'Ordre de Malte en 1604. Pour cette raison, mais aussi et surtout par sa forte personnalité et le rang élevé qu'il atteindra dans l'Ordre en devenant Grand Prieur de Toulouse, il restera dans la famille l'exemple et la référence constante.

Il est né du remariage en 1586 de son père, Paul-Antoine I^{er}, coseigneur de Graveson et de Barbentane, avec Françoise de ROMIEU, tous deux remarquables par leur piété. Paul-Antoine I^{er} est chevalier de l'Ordre de Notre Saint Père le Pape et se signale par son soutien actif à la Papauté pendant les guerres de religion qui ensanglantent notre contrée. Il sera l'unique enfant de cette union et ce sont donc ses demi-frères aînés Richard I et Alexandre qui se partageront l'essentiel des titres et biens familiaux. Avec lui va donc s'inaugurer chez les ROBIN cette tradition bien ancrée dans beaucoup de nobles familles régionales : le (ou les) cadet est destiné à l'Ordre de Malte.

Né en 1587, l'année même où meurt son père, Paul-Antoine a donc seize ans en 1604 lorsqu'il est reçu chevalier de minorité, réception confirmée en 1615. En 1626, au siège du Grand Prieuré de Saint Gilles, installé en Arles depuis quelques années en raison des craintes inspirées par les huguenots de la région nîmoise, Paul-Antoine se voit confier la mission de classement des archives des commanderies et, en 1637, semble t-il jeune homme à tout faire, il décide de faire redorer les plafonds du Grand Prieuré d'Arles. En 1639 lors d'une assemblée générale de l'Ordre, il est nommé commissaire pour l'examen des candidatures des chevaliers postulants, plus particulièrement des juifs convertis à l'encontre desquels sont édictées de Malte des règles sévères les écartant *« sans toutefois escandaliser personne ».* La même année, il est désigné comme recteur de la chapellenie Saint Jean l'Évangéliste à Graveson, terre de ses ancêtres.

La chance de sa vie semble bien avoir été le soutien que lui apporta Honoré de QUIQUERAN-BEAUJEU, d'abord Grand Commandeur, puis Grand Prieur de Saint Gilles en 1637, qui fit profiter ses amis des hautes fonctions dont il était investi. Parmi les élus, citons le chevalier de ROMIEU et Paul-Antoine de ROBIN, dit alors chevalier de Graveson, son favori[(1)]. Désireux de rester encore quelques temps en couvent, le nouveau Grand Prieur nomme Paul-Antoine pour être en Arles son

(1) Réf. Congrès archéologique d'Arles, 1876 (p.769), communication de Marc GAUTIER-DESCOTTES.

dévoué « lieutenant ». QUIQUERAN-BEAUJEU mourra d'ailleurs peu de temps après en avril 1644. Qu'importe, Paul-Antoine est maintenant lancé dans la carrière dans laquelle il entre en décrochant un titre de « Docteur » sans doute en théologie ou en lois (1649).

Paul-Albert de FORBIN-BONNEVAL, nouveau Grand Prieur confirme cette nomination à une période délicate puisqu'il est obligé de s'absenter longuement pour aller à la Cour du Roi à Paris négocier l'aide du royaume dans une période de grave tension provoquée par la prise en mer d'un gigantesque galion turc de 600 hommes, avec à bord un fils du sultan et une dame du sérail. Le sultan entre alors dans une grande fureur, l'Ordre est mis sur le pied de guerre et tous les chevaliers envoyés à Malte menacé par le sultan !

Commandeur de Bordères

En 1645, Paul-Antoine de ROBIN est nommé Commandeur de Bordères près de Pau et son passage en ce lieu reste marqué par le conflit qui l'opposa au Prieur de Saint Orens pour un problème de préséance aux États de Bigorre. Les États, dûment sollicités à ce sujet, les renvoyèrent dos à dos « *en les priant de rouler alternativement dans le rang* ».

Receveur des finances du Grand Prieuré de Toulouse.

C'est peut être au temps où le Grand Prieur de Toulouse n'est autre qu'Henry MERLES de BEAUCHAMP(2), que Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON est nommé au poste très recherché, de « Receveur Général des finances du Grand Prieuré de Toulouse » où nous le trouvons en 1652(3). L'une de ses fonctions principales est de veiller au maintien des privilèges et exemptions dont l'Ordre jouit mais qui font l'objet de constantes attaques !

(2) H. de MERLES de BEAUCHAMP, commandeur de Peyriès, fils de Balthazar et d'Hélène de PATRIS, avait été nommé Grand Commandeur de Saint Gilles par FORBIN de BONNEVAL en 1644 et Grand Prieur à Toulouse en novembre 1645. Il meurt en 1655.

(3) La quasi totalité des informations concernant les ROBIN et le Grand Prieuré de Toulouse proviennent des archives départementales de Haute Garonne, série H registre H 1 à H 417, et registre H 418 à H 606. Ces registres, qui sont une analyse sommaire des originaux, existent au CARAN à Paris (salle des inventaires). Les pièces principales ont pu faire l'objet d'une consultation rapide à Toulouse même. L'ouvrage de DU BOURG, « Histoire du Grand Prieuré de Toulouse » (1905) apporte un éclairage intéressant et des confirmations.

En 1652, parmi les premières tâches qui l'attendent, Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON se voit obligé d'ouvrir une enquête sur les conditions ambigües dans lesquelles un chevalier a pu obtenir d'une aimable Dame un prêt de 40 000 livres… La position de « Receveur des finances » comporte quelques avantages honorifiques puisqu'il place son détenteur en position de bras droit d'un Grand Prieur le plus souvent absent. Mais elle comporte aussi quelques risques ! Nous n'en voulons pour preuves que ces échanges de courriers en 1656 qui nous montrent Paul-Antoine de ROBIN aux prises avec un huissier mandaté par les héritiers d'un certain Jean de BERNUY de VILLENEUVE, Bailli de l'Aigle, qui se plaignent avec véhémence de la prétendue mauvaise gestion de la succession par le Receveur. Le syndic des héritiers l'accuse de la laisser s'amoindrir en négligeant de faire achever des inventaires, de faire des libéralités avec des biens qui ne lui appartiennent pas, de vendre des objets... Paul-Antoine de ROBIN va se défendre avec vigueur ! Ce sont certains héritiers eux mêmes, rétorque t-il, qui ont emporté des meubles du château de la Martinie et qu'il n'a pas été en mesure de les en empêcher ! D'ailleurs, Paul-Antoine de ROBIN, se réserve de porter plainte et de réclamer des dommages !

L'état des actifs, 131 000 livres, expliquait bien des convoitises. En 1657 le Receveur Paul-Antoine de ROBIN de GRAVESON menace de faire saisir les meubles et proteste contre les agissements d'un certain Antoine de PAULO[(4)], Baron de Caumont, un des héritiers, qui procède *« .... à des poursuites tortionnaires et injurieuses contre l'Ordre de Malte »*

En 1658, l'affaire se complique, Paul-Antoine de ROBIN est dans la tourmente. Antoine de PAULO semble chercher à faire admettre sa parente Gabrielle de PAULO aux « Dames Maltaises »[(5)], mais trouverait assez normal que le Receveur de l'Ordre paye les 3 000 livres pour son admission. Sans doute insidieusement manipulées par Antoine de PAULO, ces Dames vont jusqu'à faire une sommation à notre pauvre Receveur, exaspéré par ailleurs d'une intervention du Parlement de Toulouse qui le conduit à riposter sèchement sur le thème de l'utilité, pour tout un chacun, de s'occuper de ce qui le regarde !

(4) Certainement de la famille de Antoine de PAULE qui fut Grand Maître de l'Ordre de 1623 à 1636.
(5) Dont elle sera Prieure beaucoup plus tard (1694-1703).

Nous manquons d'éléments qui nous permettent de dire si cette malencontreuse affaire de gestion des « dépouilles » d'un Chevalier défunt(6) fut la cause du départ de Toulouse de Paul-Antoine de ROBIN , toujours est il que nous allons le retrouver en Arles en 1659.

Receveur des finances du Grand Prieuré de Saint Gilles

En effet, le 12 mai 1658, avec toute la rigueur que l'on est en droit d'attendre d'un financier scrupuleux, le commandeur de VERVELIN, Receveur pour l'Ordre du Grand Prieuré de Saint Gilles, communique à son successeur, Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON, un cahier où sont méticuleusement couchées toutes les informations nécessaires à la continuité de la fonction (dettes et créances). Tout laisse supposer que Paul-Antoine séjournera en Arles et en l'hôtel Prieural, aujourd'hui musée Réattu, y exercera avec rigueur et rédigera lui même un cahier semblable qu'il remettra à son tour le 9 mai 1661 au commandeur de VILLAGES, sans omettre les clés du coffre(7).

Commandeur d'Avignon.

Poursuivant sa carrière, mû par une ambition certaine, servi par une intelligence vive, cumulant avec son poste de Receveur, Paul-Antoine de ROBIN est nommé dès novembre 1659 à la tête de la prestigieuse commanderie d'Avignon(8), fonction éminente qui lui vaut aussitôt l'honneur, en l'absence du Grand Prieur, de présider le Conseil de l'Ordre le 10 novembre de cette même année, et, selon toute vraisemblance, d'accueillir quelques semaines plus tard, le 13 janvier, LOUIS XIV et MAZARIN, ce dernier logeant au Prieuré. Paul-Antoine est par ailleurs administrateur de la maison de charité d'Arles.

(6) Il semble que, moyennant une transaction passée en 1664, l'Ordre de Malte, finit par avoir gain de cause contre l'irascible PAULO. Notons à ce sujet que l'héritage des chevaliers ayant fait leurs vœux était normalement destiné à l'Ordre à l'exception du « quint », le cinquième, susceptible de revenir à la famille, ce qui fut donc fait pour PAULO, peut être un peu tardivement. Notons à cette occasion qu'une décision du Parlement d'Aix prise en 1619 portait que les chevaliers de Malte n'aurait plus droit à aucun héritage de parents en Provence, cela pour éviter une perte de substance de la richesse régionale au profit de l'ordre. Ce fut pour l'ordre un coup sévère porté au recrutement et il fallut plusieurs décennies pour remédier à cette mesure !

(7) Ces cahiers sont aux archives départementales des Bouches du Rhône sous les cotes 56 H 303 et 304.

(8) Où il prend la suite de François de MARS-LIVIERS, ancien commandeur de Barbentane. De la Commanderie d'Avignon il reste de nos jours deux monuments remarquables : la tour Saint Jean le Vieux, place Pie, partie de l'ancienne commanderie de Saint Jean de Jérusalem, et la chapelle Saint Jean-Baptiste de Rhodes, qui n'est accessible que par la rue Saint Agricol.

FORBIN ayant résigné ses fonctions de Grand Prieur de Saint Gilles (1657 ?), tout en en conservant les importants bénéfices, Bertrand de LUPPE, nommé à sa place, étant probablement quelque peu irrité de cette situation, ne souhaite s'installer que lorsque son prédécesseur sera mort. C'est donc Paul-Antoine de ROBIN, agissant au nom de Bertrand de LUPPE, qui, le 10 juillet 1661, prend en Arles possession du Grand Prieuré. Ce Grand Prieur allait avoir une carrière assez brève et mourut en 1664.

Grand Commandeur et Commandeur de Sainte Eulalie.

Paul-Antoine de ROBIN fut sans doute déçu de laisser la place à Jean d'ARPAION. Mais une bien belle consolation allait lui être offerte : le 4 juillet 1664 il est nommé « Grand Commandeur » de la Langue de Provence(9). Cette fonction consistait d'abord à gouverner à Malte le Palais ou « Auberge » affecté à chaque « Langue » dans l'organisation de l'Ordre. Or la « Langue de Provence », première dans la prééminence, englobait le Grand Prieuré de Saint Gilles et celui de Toulouse. Mais surtout le « Pilier » de la Langue de Provence était aussi en charge de l'administration du « commun trésor » de l'Ordre de Malte et présidait la Chambre des Comptes, tandis que le Pilier de la Langue d'Auvergne était le chef des Armées et le pilier de la Langue de France assurait la fonction de Grand Hospitalier. Curieusement, on voit que Paul-Antoine de ROBIN, est aussi nommé vers 1665 à la tête de la commanderie de Sainte Eulalie à trois lieux de Milhaud ; il la conservera de 1665 à 1667 après avoir pris la suite d'Antoine de PUGET (1661-1663)(10).

Grand Prieur de Toulouse.

Même s'il fut parfois bénéficiaire de faveurs qui facilitèrent sa carrière, Paul-Antoine n'en est pas moins un personnage de grand mérite. Sept ans après son départ de Toulouse, le 11 septembre 1666, il en est nommé Grand Prieur(11) !

(9) On disait aussi, d'une manière plus générale, le « Pilier ». Mais pour la langue de Provence le Pilier était toujours appelé « Grand Commandeur »

(10) Antoine de PUGET l'avait eu de 1661 à 1663. Une autre source le dit toujours Commandeur de Sainte Eulalie en 1672 (cote H 352, AD Haute-Garonne) Ces commanderies confiées à des notables ne constituaient que des sources de revenus pour le bénéficiaire. Ils n'en assurait guère la gestion.

(11) Il y a des incertitudes sur les dates : selon RAYBAUD (Histoire du grand Prieuré de Saint Gilles), Horace BLACAS d'AULPS, fils de Gaspard et de Blanche de CASTELLANE, Grand Prieur de Toulouse étant mort à Malte le 9 septembre 1664, Paul-Antoine de ROBIN aurait été désigné deux jours plus tard pour le remplacer. Peut être ne vint-il qu'en 1666 ? DU BOURG, dans son « Histoire du Grand Prieuré de Toulouse » fait de Paul-Antoine un Grand Prieur de 1668 à 1672.

Certes le Grand Prieuré de Toulouse ne comprend que 25 commanderies contre 55 relevant de celui de Saint Gilles, mais Paul-Antoine de ROBIN peut légitimement être fier du chemin parcouru. La tradition voulait que les Grands Prieurs logent principalement à Malte car ils étaient membres du Conseil du Grand Maître, mais les guerres s'estompant, les Grands Prieurs vinrent de plus en plus souvent en leur ville. Or à Toulouse l'ensemble appartenant à l'Ordre (Hôpital Saint Jean, Collégiale, donjon, citadelle, enceinte crénelée) constituait des logements sombres et inconfortables dont les Grands Prieurs de l'époque entreprirent l'aménagement. Pour assurer des dégagements, à partir de 1630, de grandes destructions furent opérées : le cloitre et l'enceinte notamment. En 1668, Paul-Antoine de ROBIN fait démolir un grand bâtiment entre l'église paroissiale de la Dalbade et celle de de Saint Jean et fait élever un nouvel hôtel prieural *« aux formes simples et élégantes* », de nos jours « Hôtel Saint Jean », selon DU BOURG. Paul-Antoine de ROBIN n'aura d'ailleurs pas le temps de finir l'œuvre et c'est son successeur F.P. de BEON qui y mettra la touche finale.

Il semble bien que le coût de ces travaux fut en partie supporté par la fortune personnelle de ces deux Grands Prieurs ainsi que le constatent les comptes de l'époque. L'affaire n'ira d'ailleurs pas sans mal et les démêlés avec la paroisse voisine de la Dalbade, peu satisfaite de voir l'expansion de son puissant voisin, occuperont beaucoup le Grand Prieur !

Les archives de Toulouse nous ont livré à ce sujet quelques péripéties notamment, en 1670, les échos d'un différent avec les prêtres de la paroisse contre l'église desquels Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON veut faire construire la nouvelle maison prieurale. Ces prêtres porteront tant de plaintes que l'affaire monta jusqu'au conseil privé du Roi en mars 1670 ! Paul-Antoine ayant semble t-il obtenu gain de cause, nous voyons les prêtres ranimer le débat en 1672 en exigeant de pouvoir au moins disposer d'une fenêtre donnant sur les dépendances du Grand Prieuré.

En 1668, Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON, sans doute désireux de mettre de l'ordre dans les finances, avait un peu forcé la main des prêtres de la collégiale Saint Jean en révoquant le droit de pitance que ces derniers avaient obtenu de l'Ordre de Malte et en licenciant les deux domestiques qui y étaient affectés. La collégiale devra désormais se contenter d'une rente, de quelques fagots, d'un peu de blé et de vin ; mais cette convention fut peu respectée par le Grand Prieur, *« le vin était la plupart du temps tourné et moysi, ce qui produisait bien du chagrin... ».* Pire même,

Paul-Antoine de ROBIN prétendant qu'il n'avait ni grenier, ni cellier à l'Hôtel prieural, en vint à cesser ses fournitures... le litige perdurait encore en 1734 (!) quand les prêtres de la collégiale durent une nouvelle fois rappeler les promesses de feu ROBIN, Grand Prieur !

En 1672 un neveu étant passé à Sainte Eulalie, ancienne commanderie de Paul-Antoine, et ayant constaté que les armes de l'oncle avaient été enlevées du tabernacle avec la permission bien mal venue de l'évêque VABRES, ordre formel est donné au Curé de procéder à la remise en place ! L'affaire n'ayant pas été réglée avec la célérité voulue, c'est après la mort de Paul-Antoine, et sur une protestation de son petit neveu Jean-François de ROBIN (1677), que le nouveau Grand Prieur en viendra à transmettre à ce sujet un ordre comminatoire.

Paul-Antoine de ROBIN de GRAVESON se rend souvent à Malte auprès du Grand Maître pour participer aux Conseils. Dans les dernières années de sa vie il y séjourne définitivement et un petit neveu qui l'y rencontre écrit en 1672 à « M. de la Ramière » (Paul-Antoine III) *« que M. le Grand Prieur ne s'est jamais si bien porté ».* A cette époque, un texte le qualifie, en plus de son titre de Grand Prieur, de « *Conseiller du Roi en tous ses conseils »*[(12)].

Mais le poids des ans se fait néanmoins sentir, le 10 mars 1674, il a quatre vingt sept ans, la mort le surprend à Malte, sans doute en l'hôtel (parfois dit « auberge ») de la Langue de Provence, rue San Jacopo, et il est inhumé en l'église Saint Jean où l'on voit toujours son épitaphe *« Tegit hic lapis viator, ill. Dominum Paul-Antoine de ROBIN de Gravezon, magn. priorem Tolosanu.... etc..... »* (voir en annexe I, le texte complet tel qu'il est donné par CHAILAN dans son ouvrage sur l'Ordre de Malte en Arles)

Le Grand Prieur et sa famille.

Paul-Antoine II de ROBIN s'est toujours efforcé de rester proche de sa famille barbentanaise, soucieux de la faire bénéficier de ses protections et d'y susciter des vocations pour son Ordre.

Dans les années 1650, alors qu'il n'a encore que des responsabilités modestes, les réceptions successives dans l'Ordre vers l'âge de quinze à seize ans de trois de ses petits neveux, fils de François, à savoir Richard II, Jean-François et Guy II, nécessitent beaucoup d'interventions.

(12) Cpte rendu de l'Assemblée Provinciale de Toulouse du 29 mai 1672 (Haute Garonne, H 352)

En 1672, alors Grand Prieur de Toulouse, mais étant à Malte, il échange plusieurs courriers avec son petit-neveu et filleul, Paul-Antoine III, (celui qui fut dit « le Brave »), frère des précédents, pour exprimer toute sa satisfaction à l'idée de fonder une « chapellenie » dans l'église de Barbentane, dans la chapelle des ROBIN, dite alors de « Sainte Anne », mais il rappelle la nécessité de créer pour cela un « juspatronat » laïque. Tout semblait prêt pour cette création, mais il semble que son désir de voir la famille avancer sur place les 2 500 livres nécessaires, ait provoqué quelques réticences et probablement même l'abandon du projet, d'autant qu'à cette époque, indépendamment, il réclame avec insistance à ce même Paul-Antoine III le remboursement « assez vite » de quelque prêt !

Le 31 décembre de la même année il confirme à l'un de ses neveux, probablement Richard II, qu'il ne manquera pas de lui faire verser, comme à l'accoutumé, ses étrennes de 4 000 livres et que « son vicaire », Jean-François de ROBIN (receveur à cette époque du Grand Prieuré de Toulouse et frère de Richard II), va faire le nécessaire. On voit à cette occasion les bons rapports qu'il entretient avec la famille car il n'omet pas de saluer *« le bon M. de la Ramière, mon neveu »* (Paul-Antoine III de ROBIN, « le Brave ») ni de complimenter « Madame de la Ramière » (Marie de PUGET) pour *« l'accouchement d'un fils destiné à Saint Jean »* (Charles-Augustin qui y fera en effet une belle carrière).

Jean-François de ROBIN

1638 - 1695 env.

Chevalier de la galère du Grand Maître, Commandeur de Caignac
Receveur des finances du Grand Prieuré de Toulouse

et ses frères :
Richard II et Guy de ROBIN, chevaliers de l'Ordre

La vie exemplaire du grand oncle Paul-Antoine va générer dans la famille et tout particulièrement dans la branche de Barbentane, une série de vocations tant dans la VII^{ème} génération que dans la VIII^{ème}. Laissant à leur frère aîné Paul-Antoine III le soin d'assurer la lignée, les trois fils cadets de l'irascible François de ROBIN et de son épouse Jeanne de MANISSY, vont entrer dans l'Ordre.

Jean-François, nommé chevalier en 1654, va entrer dans la carrière dans le sillage de son grand oncle ; il ne nous est bien connu que vers la fin de son parcours.

Receveur du Grand Prieuré de Toulouse.

En 1671, âgé de trente trois ans, Jean-François de ROBIN est à Malte chevalier de la galère du Grand Maître de l'Ordre et reçoit de ce dernier l'autorisation de disposer du « quint » de son patrimoine. Probablement dès 1678, en 1680 au plus tard, il a alors quarante deux ans, nous le voyons apparaître avec le titre de « receveur du grand Prieuré de Toulouse et administrateur de la commanderie du temple du Breuil »[(13)] ; il intervient alors pour que l'exemption de charges de logement de gens de guerre, généralement accordée à l'Ordre, soit accordé... à un jardinier de l'Ordre et, la même année, la famille d'un chevalier défunt, qui n'a reçu que le « quint » de sa dépouille, demande au receveur d'avoir pour elle *« quelques charités... ».* En 1689 il est sollicité pour un commandeur chez qui des gens de guerre ont commis des dégâts.

En juin 1680 il s'adresse à la ville de Toulouse pour obtenir l'enregistrement d'une bulle du Grand Maître de 1654 accordant aux chevaliers la possibilité de disposer du « quint » de leurs biens pour leurs héritiers. En 1686, toujours en tant que Receveur, il accorde une exemption de charges à un curé de Saint Sernin en Rouergue dépendant de la commanderie de Sainte Eulalie, il intervient encore pour des affaires courantes en 1689 et 1691. Jean-François de ROBIN, surtout en l'absence fréquente de son grand Prieur, est sans cesse confronté à des problèmes de préséances qui tournent mal lors des obsèques d'un chevalier de l'Ordre : les prêtres de la Dalbade estiment de leurs devoirs de célébrer alors que les collégiats de l'Ordre ne veulent pas de leur présence ! Une convention passée en 1692 mettra un peu d'ordre dans cette affaire en précisant que l'Ordre célébrera la messe en son église pour les chevaliers morts dans l'enceinte de l'hôtel prieural et que la paroisse fera la levée de corps pour ceux qui décèdent à l'extérieur et accompagnera le défunt jusqu'à l'entrée de Saint Jean où les chevaliers le prendront en charge. En 1694 nous voyons le *« religieux seigneur (Jean) François de ROBIN de BARBENTANE, chevalier, commandeur de Caignac, procureur et receveur du commun Trésor »* qui requiert

(13) Le 2 novembre 1682 une bulle du Grand Maître CARAFA nomme Jean-François de ROBIN Receveur pour 3 ans, mais il l'était déjà à coup sûr ; il s'agit donc d'un renouvellement ou d'une confirmation.

d'insérer (?) des pièces relatives aux exemptions dont bénéficie l'Ordre en s'appuyant sur des lettres patentes de FRANCOIS I[er], CHARLES IX et de LOUIS XIII.

Commandeur de Caignac

En plus de son titre de Receveur du Grand Prieuré de Toulouse, Jean-François de ROBIN de Barbentane fut donc aussi « commandeur de Caignac » en Lauraguais (rattaché au grand prieuré de Saint Gilles) à partir d'une date que nous ignorons, mais il le fut au moins à partir de 1682(14), peut être beaucoup plus tôt, il l'était encore en 1694, année probable de sa mort, et son successeur, Gaspard de BLACAS-CARRO(14), prend possession de la commanderie en 1695. En 1698, un nouveau Receveur rappelle au Marquis de Millau les créances dont il est redevable à feu Jean -François de ROBIN.

C'est à Caignac que son père, le colérique François de ROBIN, après la mort de son épouse Jeanne de MANISSY, se disant persécuté à Barbentane, vint chercher refuge et, selon toute vraisemblance, mourut en 1687. Caignac est un très vieux village qui avait déjà son église au XII[ème] et une « salvetat ». Les Hospitaliers, présents dès 1136 obtinrent l'autorisation de construire un château et des remparts en 1176. Le village s'agrandit alors et le Grand Prieur de Saint Gilles, dont il dépendait, lui octroya une charte au XIII[ème]. La commanderie engloba les biens que les templiers avaient dans la région et biens d'autres domaines dont un château à Cintegabelle. Le château de Caignac, où logea Jean-François de ROBIN, avait été fortement amélioré au XVI[ème]. En 1657, dans le dénombrement des biens d'un précédent commandeur il est dit *« grand et spacieux, bien basty, partie de pierres de taille, partie de tuylles, revêtu de quatre belles tours carrées et un donjon attaché à celle qui tient le degré de la mayson... »*(15).

(14) Selon le relevé des Assemblées provinciales de l'Ordre, cote H 352 aux Adpt de Toulouse et 1684 selon un relevé fait par l'abbé CORRAZE dans son ouvrage sur la commanderie de Caignac. Le relevé figurant dans l'ouvrage de DU BOURG laisse un blanc inexplicable entre un commandeur mort en 1670 et Gaspard de BLACAS nommé en 1695. Jean-François fut il commandeur dès 1670 ?

(15) Extrait de DU BOURG « Histoire du grand Prieuré de Toulouse ». La commanderie de Caignac était très grande et comprenait Thor-Boulbonne, Aignes, Cintegabelle (où le commandeur avait un château), Rival, Saint Michel de Lanès, Viviers, Saint Quirc, Canens, La Cavalerie de Pamiers, Ciuraguel, Lagarde, Gardouch, Salles, Copadel, Saverdun, Audinat, Saint Girons, ND de Sallan. Le château appartient aujourd'hui à M. BARDALOU, qui tente d'en faire une certaine restauration.

Très probablement en 1694 ou en 1695, et à Toulouse, Jean-François de ROBIN-BARBENTANE meurt, sans avoir pu accéder au titre de Grand Prieur, mais en laissant derrière lui une belle carrière. Il fut toujours attentif aux problèmes de sa famille et plusieurs documents le montrent proche de sa belle sœur Marie de PUGET, soucieux de l'éducation et de l'avenir de son neveu Richard III, dit « le Beau ».

Caignac, l'imposante église

Caignac, reste de la Commanderie

Une vue du village qui compte maintenant moins de 300 habitants

Richard II et Guy II
frères de Jean-François

Richard II est né à Barbentane en 1636, il est chevalier en 1652, membre de l'Assemblée Provinciale en 1669, son grand-oncle Paul-Antoine de ROBIN-GRAVESON, Grand Prieur de Toulouse, en fait son Lieutenant général et Vicaire, fonction qu'il occupe en 1672-73 et qui lui permet de présider à Toulouse l'Assemblée déjà citée, en l'absence du Grand Prieur à Malte. Le successeur de Paul -Antoine, mort en 1674 ne semble pas le retenir en cette fonction(16).

Par l'inscription qui figure sur sa tombe (n°48) à La Valette, inscription due à son frère Jean-François, nous avons confirmation de sa fonction de « coadjuteur » auprès du Grand Prieur de Toulouse, son grand oncle, et nous apprenons qu'il prit ensuite la mer et commanda une trirème de l'Ordre dans la guerre qui fut menée contre les turcs en alliance avec les vénitiens en 1686. Il s'y distingua aux prises de Nauplie et Méthone dans le Péloponnèse, à Fijli (?) et à Castri Novi sur la côte dalmate.

Il est dit « mort prématurément » en 1692 après une vie de piété et de combat.

Guy II (dates de naissance et de décès inconnues) est fait chevalier en 1658.

On ignore tout de sa carrière dans l'Ordre, à l'évidence modeste et courte.

(16) Le registre des Assemblées Provinciales (une dizaine de membres en général), très incomplet ne mentionne aucune Assemblée entre 1674 et 1677, date à laquelle deux BARBENTANE signent comme membres sans fonction, l'un comme « commandeur » (probablement Jean-François) et l'autre comme « chevalier » (Richard, sans doute rentré dans le rang). Ce registre de 1677 est également signé d'un « chevalier de BEAUREGARD », qui pourrait bien être le jeune Paul-François II de BEAUREGARD, OM en 1670 et qui abandonnera l'Ordre pour assurer la descendance familiale en épousant Jeanne de MOTTET en 1686.

Paul-Antoine IV

1669 -1745 à Malte.
Grand Commandeur, Grand Prieur de Toulouse

Charles-Augustin
1672 -1739 à Malte
Commandeur

Joseph-Marc-Antoine
1676 - vers 1752
Commandeur de la Tronquière
Grand Commandeur (?) de la Langue de Provence,
dit « le Bailli de Barbentane »

Paul-Antoine IV, né en 1669, reçu de minorité en 1676, eut une longue carrière qui ne nous est connue que sur sa fin. Le 24 mars 1743 le Grand Prieur de Toulouse, M. d'AYGUIERES, meurt et Paul-Antoine de ROBIN de BARBENTANE, alors Grand Commandeur de l'Ordre, se trouve nommé à sa place dès le 15 avril[(17)]. Très vite, il désigne le Bailli L.H. de CHALVET comme devant être son lieutenant et Vicaire en cette ville où il séjournera bien peu et ne laissera guère de marques de son court passage à la tête du Grand Prieuré. D'AYGUIERES lui laisse un Grand Prieuré en assez mauvais état d'entretien et Paul-Antoine est dans la délicate nécessité d'obliger les héritiers du quint de son prédécesseur, de payer certains travaux sur leur part.

Les choses ne se firent pas sans mal et Paul-Antoine, avant son départ pour Malte fut contraint de rappeler, dura lex, sed lex, que telle était la règle dans l'Ordre. Ce faisant il n'était sans doute guère conscient des ennuis qu'il réservait à son frère Joseph-Marc-Antoine, Commandeur de la Tronquière, en le désignant comme légataire de son propre « quint » ! Paul-Antoine mourut peu après à Malte, le 11 mars 1746.

(17) Selon J. RAYBAUD, Histoire du Gd Prieuré de Saint Gilles.

Charles-Augustin, né en 1672, reçu de minorité en 1684. Il fit sans doute principalement carrière à Malte et la pierre tombale, toujours en place, érigée par ses frères en l'église Saint Jean de la Valette dit de lui qu'il était « patricien d'Avignon » et « commandeur » lors de sa mort en 1739. Comme aucune commanderie ne semble lui avoir jamais été attribuée, il faut en conclure qu'il était à Malte Commandeur en charge d'une fonction de gestion particulière telle que l'Arsenal, l'artillerie, les greniers, etc....

Joseph-Marc-Antoine est né en mars 1676 à Barbentane. Il est reçu dans l'Ordre en 1692. Il avait été présenté auparavant, le 1er décembre 1691, à l'Assemblée provinciale de l'Ordre à Toulouse, pour être reçu chevalier de Justice et pour se soumettre à l'enquête des preuves de noblesse. Il ne pouvait guère y avoir de difficulté puisque l'Assemblée était présidé par son oncle Jean-François de ROBIN, Receveur du Grand Prieuré. Joseph-Marc-Antoine, si nous interprétons bien les textes, semble avoir été suffisamment peu désireux de suivre le cursus normal, ses contraintes et ses dangers, pour que, à deux reprises cette année là, le Grand Maître soit conduit à lui rappeler, ainsi qu'à quelques autres, la nécessité de *« faire le service de sa profession bien que n'ayant pas fait ses caravanes ».* Ce comportement un peu laxiste nuira peut être à sa carrière...

Joseph-Marc-Antoine de BARBENTANE et l'artillerie de Malte

Par une lettre adressée de Malte en février 1746 à son ami CHALVET, nous apprenons que Joseph-Marc-Antoine *« va quitter l'artillerie le 6 mars prochain »,* fonction dans laquelle il se dit satisfait. Cette Artillerie était confiée à un Grand Commandeur sous les ordres duquel il devait servir car il est peu probable qu'il en ait eu la responsabilité d'ensemble.

Commandeur de la Tronquière.

En effet ce n'est que vers la fin de sa vie, officiellement en mai 1747, il a donc 71 ans, que Joseph-Marc-Antoine de ROBIN-BARBENTANE est enfin pourvu d'une commanderie, celle de la Tronquière, près de Cahors, mais rattachée au Grand Prieuré de Saint Gilles et disposant de l'appréciable revenu de 8 000 livres annuelles. En réalité depuis près d'un an il est déjà bien au courant de cette

nomination puisque en août 1746 il écrit de Malte à son ami le bailli CHALVET, Receveur de l'Ordre à Toulouse, *« en quel état est ma commanderie de la Tronquière ? quel en est le rapport ? à qui puis je en confier la régie, je n'y connais personne... ».* Il aurait préféré celle de Reneville, mais enfin La Tronquière fera l'affaire, et en octobre, la distribution des commanderies disponibles est définitivement figée. CHALVET lui ayant proposé son frère, l'abbé Édouard, pour assurer la gestion, il en est d'autant plus d'accord que ce brave garçon n'est autre que le fils de son *« chirurgien général des galères ».*

Joseph-Marc-Antoine n'est pas doté d'un caractère souple. Nous avons vu que son frère Paul-Antoine IV, Grand Prieur, était mort à Malte en lui laissant son « quint ». Or le nouveau Grand Prieur, Charles de ROQUEFORT-MARQUEIN, ayant à son tour, trouvé en médiocre état l'Hôtel Prieural de Toulouse et plusieurs dépendances, rédige un mémoire d'autant plus sévère à l'encontre de Paul-Antoine de ROBIN de BARBENTANE que la part de quint extorquée aux héritiers de d'AYGUIERES semblait bien avoir été utilisée à tout autres fins que l'entretien des lieux. Mutatis, mutandi, MARQUEIN s'en prend à son tour à Joseph-Marc-Antoine en le sommant de payer les travaux indispensables sur le quint de son frère Paul-Antoine ! Joseph-Marc-Antoine découvre ainsi avec effarement qu'outre certains travaux à l'Hôtel Prieural, il doit assumer les réparations d'un moulin dit de « Larmont » et le remboursement de coupes de bois exagérées à Larramet où 146 arpents ont *« totallement dépery »*[(18)]. Joseph-Marc-Antoine s'insurge et riposte par une menace de procès : non, il n'a rien à payer, son frère Paul-Antoine avait parfaitement entretenu les biens du Grand Prieuré pendant le bref temps de son règne, en 22 mois car il avait pour cela dépensé 5 556 livres ! Tout le mal vient de l'époque de D'AYGUIERES. Il réfute tout en bloc. Son ami CHALVET, resté Receveur du Commun trésor, fait l'intermédiaire, mais MARQUEIN est intransigeant et maintient son ordre de saisie du quint des biens de Paul-Antoine. Après trois ans de procédure, MARQUEIN propose une transaction à hauteur de 1 200 livres pour solde de tout compte. *« Je n'y consens pas, c'est trop injuste ! »* écrit Joseph-Marc-Antoine à CHALVET, mais dit-il in fine, *« je ne veux rien faire sans votre conseil ».* Joseph-Marc-Antoine, excédé et épuisé, semble accepter la transaction. Mais en février 1748, pris de remords, il écrit de nouveau avec véhémence *« je n'ai rien promis ».* En mars enfin, il cède et paye. Le Grand Prieur MARQUEIN, décidemment bien rancunier, le poursuit encore en juillet de cette même année,

(18) Dans la région de Toulouse.

mais, ce fut sans doute une bonne nouvelle pour Joseph-Marc-Antoine, se décide à mourir en décembre. Comble de satisfaction, c'est l'ami CHALVET qui prend sa place[19] !

En août 1750, désigné comme « Commandeur de la Tronquière », il est témoin à Barbentane du mariage de son cousin Claude-Jean-Baptiste de ROBIN de BEAUREGARD avec sa sœur Marie-Thérèse.

« Bailli » et « Grand Commandeur » ?

Nous n'avons malheureusement pas pu lever toutes les incertitudes concernant la fin de carrière de Joseph-Marc-Antoine de ROBIN.

Sur les traces de son frère Paul-Antoine IV de ROBIN-BARBENTANE, et de son arrière grand oncle, Paul-Antoine II de ROBIN-GRAVESON, qui furent Grands Prieurs de Toulouse, Joseph-Marc-Antoine de ROBIN-BARBENTANE fut probablement élevé au rang de « Grand Commandeur » bien qu'une lettre[20] émise de Malte par le chevalier Roland de REILHANETTE, en date du 12 mars 1746, nous apprend en un premier temps *« que la nomination de BARBENTANE à la Grande Commanderie de Toulouse est impossible actuellement ».* En janvier 1749, Joseph-Marc-Antoine, toujours impatient d'une promotion, semble avoir espéré au moins la lieutenance du Grand Commandeur, mais hélas, dit il, c'est d'AURIBEAU qui l'a obtenue !

Le titre de Grand Commandeur, comme nous l'avons vu au chapitre consacré à Paul-Antoine de ROBIN est une fonction fort élevée dans la hiérarchie maltaise et nous savons[21] que BARBENTANE est aussi dit « Bailli conventuel » et qu'il n'en existe qu'un pour la « Langue » de Provence (Grands Prieurés de Saint Gilles et de Toulouse).

Les archives de Toulouse font en effet parfois mention de l'appellation « Bailli de BARBENTANE»[22] concernant Joseph-Marc-Antoine. Cette information est

(19) Toute cette affaire est connue par dix sept lettres envoyées de Malte par Joseph-Marc-Antoine de BARBENTANE à CHALVET (archives départementales de Haute-Garonne, cote H 412).
(20) Archives Départementales de Haute Garonne, cote H 555.
(21) Document général introductif aux archives de l'Ordre *(registre du Caran, A. Dpt B. du Rh.*) et ouvrage de BORRICAND « L'Ordre de Malte » (p.140).
(22) La désignation « de BARBENTANE» s'applique à la personne : La commanderie « de Barbentane », en Camargue (Mas Liviers), étrangement nous l'avons vu, n'avait géographiquement rien à voir avec cette cité et aucun ROBIN n'en fut jamais Commandeur.

intéressante dans la mesure ou elle peut signifier qu'il fut enfin « Grand Commandeur » mais rien ne permet d'être très affirmatif à ce sujet.

Joseph-Marc-Antoine est toujours à Malte vers la fin de son existence comme en atteste deux lettre de lui[23] à CHALVET. La première, datée du 25 juin 1748 dans laquelle il fait part des pressions exercées par le Roi de France pour faire nommer le Prince de CONTI à la place du Grand Prieur de France *« dangereusement malade »,* pressions auxquelles le Grand Maître donnera satisfaction bien volontiers. Dans la seconde du 14 juillet 1749 il relate la découverte d'une conspiration fomentée pour livrer l'île aux turcs, en désigne le coupable en la personne du Bacha de Rhodes, fait état de nombreuses exécutions et fait part de ses craintes d'affrontements vengeurs entre les vaisseaux turcs et les galères de l'Ordre.

Toujours de Malte, entre 1749 et avril 1752, Joseph-Marc-Antoine transmet beaucoup de documents à Toulouse, d'un intérêt moindre, sauf à considérer comme alléchante la nouvelle de l'arrivée à Malte de vingt livres de chocolat de Florence, bien meilleur nous dit-on, que celui de Malte.

Joseph-Marc-Antoine de ROBIN de BARBENTANE meurt à une date imprécise, probablement vers 1752 et à Malte.

Guy I^{er}

vers 1595 - vers 1660
Chevalier de minorité en 1611
Renonciation pour mariage avec Charlotte de FORTIA en 1629

Torquat
vers 1600- ?
Chevalier de minorité en 1614

Antoine ?
mort vers 1685 ?
Chevalier de minorité en 1671 ou 1672
Probablement mort jeune, origine et destin inconnus

(23) Arch. Dpt. de Haute Garonne cote H 412 ; toutefois, notons que CHAILAN dans son ouvrage sur l'Ordre de Malte à Arles, donne un état des commanderies en 1755 en citant Joseph-Marc-Antoine ROBIN-BARBENTANE comme Commandeur.

Henri de ROBIN de BEAUREGARD
1688-1758
seigneur de Prades, Commandeur de la Capette
Commandeur de la Vernède

et, pour mémoire, car ils sont traités en chapitres à part :

Paul-François II de GRAVESON et de BEAUREGARD Antoine
(1657-1729), Chevalier de minorité en 1670
Renonce pour « obligations familiales » et épouse Jeanne de MOTTET

Henry-Joseph de ROBIN de BEAUREGARD 1710-1794
Reçu de minorité en 1727, marié, nommé Chevalier honoraire

Etienne-Claude de ROBIN de BEAUREGARD (1764-1827)
Reçu de minorité au berceau, Officier de marine
Renonce à l'Ordre pour se marier en 1807

Nous abordons ici, le groupe des chevaliers descendant d'Antoine I^{er} et de Marguerite de BOULIERS. Cette branche aînée des ROBIN, très fournie en militaires, ne fut pas, il s'en faut de beaucoup, aussi riche en personnages éminents dans l'Ordre de Malte que la branche cadette de Paul-Antoine I^{er} que nous avons vue plus haut.

Elle n'a pratiquement produit qu'un seul chevalier profès ayant vraiment fait carrière dans l'Ordre, Henry de ROBIN de BEAUREGARD (1688-1758), Commandeur de la Tronquière.

Quant aux autres, leur cursus dans l'Ordre fut soit modeste (Torquat) soit interrompu pour diverses raisons, à savoir :

* par une mort prématurée (un très peu connu « Antoine »),
* pour les plaisirs du mariage (Guy I^{er}),
* pour l'obligation familiale d'assurer la pérennité de la lignée (Paul-François II, Henry-Joseph et Etienne-Claude).

Guy I^er^ et Torquat sont fils cadets d'Antoine I^er^ de ROBIN seigneur de Graveson et de Marguerite de BOULIERS. C'est leur aîné, Paul-Francois I^er^ de ROBIN de GRAVESON qui, en épousant Anne de PUGET en 1612, assurera la pérennité de la famille. Il est bien certain qu'ils entrent dans l'Ordre à l'exemple de leur cousin germain Paul-Antoine II, jeune chevalier de l'Ordre, premier ROBIN à entrer dans cette belle voie et promis à une grande carrière puisqu'il mourra Grand Prieur de Toulouse. Nous avons déjà évoqué ces deux personnages au chapitre consacré aux ROBIN de GRAVESON, générations V, VI et VII. Rappelons ici simplement le peu que nous savons :

* **Guy I^er^**, deuxième chevalier de Malte dans la chronologie familiale après Paul-Antoine II, avait été reçu de minorité en 1611 et faisait preuve quelques années plus tard, en 1619, d'un caractère plus vindicatif que chevaleresque en rossant publiquement à Graveson le sieur MERCURIN, notaire de la famille(24) ! A l'évidence peu attiré par les œuvres pies, renonçant à ses vœux, ce turbulent cadet épousera en 1629 Charlotte de FORTIA, un fort bon parti, veuve de Paul II de MISTRAL de MONDRAGON, auquel elle avait apporté pas moins de 45 000 livres de dot en 1617 ; elle tenait cette belle fortune d'un père brillant soldat, gouverneur du château d'If en fin de carrière, et d'une mère issue des THOLON Saint JALLE (25). Guy s'expatria vers Uzès où il fit branche (voir au chapitre « Antoine I^er^ » la notice sur ses enfants).

* **Torquat**, qui avait été fait Chevalier de Malte de minorité en 1614 ; son frère Paul -Francois I^er^, lui donna 149 livres en 1642 pour lui payer son voyage à Malte. On ignore tout de ce chevalier, qui semble avoir été fidèle à ses vœux mais dont la carrière fut sans doute assez brève et modeste. Il serait, dit-on, mort à Malte.

* **Paul-François II,** il n'est pas besoin de s'étendre longuement sur son sujet puisque nous avons déjà et longuement évoqué sa personnalité dans l'étude de la branche aînée « GRAVESON et BEAUREGARD » (voir ce chapitre). Son passage dans l'Ordre de Malte n'aura été qu'éphémère : cadet de la famille, reçu chevalier de minorité en 1670 à l'âge de 13 ans, Paul-François fera ses caravanes mais il

(24) Faisant preuve d'une grande suite dans les idées, son neveu Louis, âgé de quinze ans, bastonna en 1630, Esprit MERCURIN, le fils du Notaire… il fallait sans doute que les MERCURIN, apparemment des souffre douleurs, aient un vif intérêt à rester notaires de famille !
(25) Famille qui produisit un Grand Maître de l'Ordre en la personne de Didier de Saint JALLE (1535-1536)

renoncera à l'Ordre car *« les affairent de sa maison l'obligent à se marier »*, tout simplement par ce que son frère aîné, Antoine III, homme fort peu connu, mousquetaire du Roi, mort célibataire « ab intestat » dit sa mère Metheline de CLEMENS en son testament de 1700, lui laisse la responsabilité d'entretenir la lignée qu'un troisième frère, tout aussi peu connu, Henry, militaire et célibataire, semble bien peu désireux d'assumer.

* **Antoine ou (et ?) Jean-Antoine,** nous sommes ici, avouons le, en présence d'un problème non résolu. Les tables de chevaliers de l'Ordre mentionnent un Jean-Antoine ROBIN reçu chevalier en 1671 et un Antoine de ROBIN-GRAVESON reçu en 1672. Si l'on admet, comme probable qu'il s'agit d'une réception de minorité les ROBIN ainsi repérés, s'ils sont bien distincts ce qui n'est pas prouvé, ne peuvent être que :

*Antoine, né en 1655, fils aîné de Antoine II et de Metheline de CLEMENS, mousquetaire du Roi mentionné un peu plus haut ; cette hypothèse est invraisemblable pour un aîné.

* ou bien autre Antoine, peut être né en 1671, de Paul de ROBIN et de Marguerite de GUIBERT, homme au destin entièrement inconnu.

* **Henri**, troisième fils de Paul-François et de Jeanne de MOTTET, né à Tarascon le 22 décembre 1688, souvent dit « seigneur de PRADES (Pyrénées, titre provenant probablement d'une alliance familiale des ROBIN avec les GOZON) (ou PRADEL), reçu « au berceau » selon toute vraisemblance, en 1698 « Page de son Éminence le Grand Maître de l'Ordre » Raymond PERELLOS, chevalier de justice en 1700[(26)], puis chevalier profès, ayant donc fait ses vœux, en 1729.

En ses testaments de 1726 et 1729, son père Paul-François II, connaissant bien les risques de l'existence périlleuse des chevaliers, réserve une provision de 4 000 livres pour payer une éventuelle rançon pour son fils Henry en cas « *d'esclavitude* », son autre fils Henry-Joseph, beaucoup plus jeune ne pouvant disposer en cette occurrence que de 1 200 livres.

(26) Dans l'Ordre de Malte, on pouvait être reçu « de minorité », pratiquement dès la naissance, on devenait chevalier de justice vers 16 ans (droit de passage de plus de 3 000 livres) et chevalier « profès » à 25 ans après avoir fait ses vœux de pauvreté, chasteté et obéissance.

Comme pour beaucoup de ses parents, on ignore malheureusement la nature des « caravanes » et campagnes militaires ou hospitalières auxquelles il a pu participer alors qu'il était dans la force de l'âge. Nous retrouvons la trace d'Henri de ROBIN de PRADES de BEAUREGARD en 1747, il a 59 ans, quand il est nommé Commandeur de la Capette en Camargue (revenu de 7 100 livres/an), puis peu après semble t-il Commandeur de la Vernède, toujours en Camargue (revenu de 4 500 livres)[(27)]

Henry de ROBIN, alors commandeur de la Vernède, est présent au mariage de son frère Henry-Joseph en 1750. Il meurt 21 décembre 1758.

Page suivante : position des quatorze ROBIN

membres de l'Ordre de Malte

dans l'arbre généalogique familial

(Les membres de l'Ordre sont en caractères gras)

(27) Voir la carte des commanderies :

- La Capette n'avait qu'un seul « membre », un mas au bord du petit Rhône à trois kilomètres environ en amont du pont de Sylvereal.
- La Vernède, d'un seul membre également, est situé au bord du plan d'eau dit de Peyre à deux kilomètres environ à l'ouest du pont de Sylvereal. C'est un ancien bien des templiers près du canal de Pecais ; lui était rattaché des terres appelées Clamador et le Cavalier ; elle aurait été fondé vers la fin du XII^{ème} par le seigneur de PORCELET et de SACRESTAN.

Position des quatorze ROBIN membres de l'Ordre de Malte dans l'arbre généalogique familial

Antoine
1540 env.-1620

Paul-François I
1574-1644
( )

Guy I
Chev. de minorité
en 1611
puis marié

Torquat
OM 1614

Antoine II
1614-1661
( )

Paul-François II
1657-1739
OM 1670
Sans faire de vœux
X J. de Mottet

Antoine ?
1655- ?
OM 1674 ?

Claude-Jean-Baptiste

Henry
1688-1758
OM 1700
Cdeur de la Capette
Cdeur La Vernède

Henry-Joseph
1710-1794
OM 1727 (pas de vœux)
Chev. Honoraire
X Bouchet du Faucon

Etienne

Etienne Claude
1764-1827
OM 1785
Officier de Marine

Paul-Antoine I

X1 C. de Parisis

Richard **I**
( )

X2 F. de Romieu

Paul-Antoine II
1588-1674
OM 1604 Cdeur Avignon
Grand Prieur Toulouse

François
1600-1687
X J. de Manissy

Richard II
1636-1692
OM 1652

Jean-François
1638-1695 env.
OM 1654
Cdeur de Caignac

Guy
?
OM 1658

Paul-Antoine III
1629-1684
dit « Le Brave »
X M. de Puget
( )

Paul-Antoine IV
1669-1745
OM 1676
Grd Prieur Toulouse
(1743-45)

Jos.-Marc-Antoine
1676-1752 env
OM 1692
Cdeur La Tronquère
Grand Commandeur

Charles-Augustin
1672-1739
OM 1694
Cdeur à Malte

Richard III
dit
« Le Beau »
sans alliance

Les ROBIN
et
l'Ordre de Malte
(Les membres sont en caractères gras)

Annexe I : épitaphe de Paul Antoine II de Robin de Graveson

(texte extrait de CHAILAN, l'Ordre de Malte dans la ville d'Arles)

Inscription sur la pierre tombale de

Paul-Antoine de ROBIN de GRAVESON
Grand Prieur de Toulouse
1587-1674

Cathédrale de La Valette (Malte)
tombe n°229 (à droite près de la table de communion)

Paul-Antoine de Robin de Gravezon

Tegit hic lapis viator
Ill. Dn̄um Paul. Ant. de Robin de
Gravezon mag̅n. priorem. Tolosanū et comdr.
S. Aulary magn. antea cmdr. cujus venerabere
Cineres, si mores agnoveris, et virtutes ; omnes
Regnarunt in vivo, oēs lamētentur in mortuo pius
Erga Deū profusus in pauperes, relig. suœ amantis-
[sīus
Fidusq. minister tanti virtutem reverētia ipsa prope
Mors est dū distulit ultra an. LXXX fatale ictum,
Ut magnificum palatium priori Tolozano, et fratrib.
Capellanis domum amplissimam Tolozœ erigeret,
Meliorem in cœlo recuperaturus. et. ampliorem.

Obiit Melitœ anno Domini 1674
Die 10 mensis Martii œtatis suœ
LXXXVII

(Grande nef, 3e ligne.)

Épitaphe de Paul-Antoine de Graveson (traduction)

"*Voyageur ! Cette pierre recouvre le Seigneur Paul-Antoine de Robin de Graveson Grand Prieur de Toulouse et auparavant Commandeur de Saint -Aulary dont tu vénéreras les cendres quand tu apprendras ses mœurs et ses vertus, toutes ont été souveraines de son vivant et seront pleurées dans son trépas. Pieux envers Dieu, prodigue envers les pauvres et serviteur fidèle, par respect pour sa valeur la mort a différé son coup fatal après 80 ans pour qu'on puisse ériger un magnifique palais pour le Prieur toulousain et une vaste demeure pour les frères chapelains à Toulouse, demeure qu'il retrouvera plus belle et plus vaste au ciel.*"

Paul-Antoine de Graveson est décédé à Malte en l'an 1674, le 10 mars à l'âge de 87 ans